

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

Membres en exercice : 9

Membres présents avec voix délibérative : 8

Quorum : 5

PRESENTS :

Fatima BOUVIER, Christine MARTINELLI, Nathalie MAZARS, Audrey AVEZARD, Pauline LENFANT, Magali LIOTARD, Mélanie AYISSI, Rémy VIOUT.

L'an deux mille vingt-six et le 2 juin, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège du SISAM sous la présidence de Madame Fatima BOUVIER.

Date de convocation du Conseil Syndical : 25 mai 2026

SECRETAIRE DE SEANCE : Audrey AVEZARD

20260602.09

**CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LE FOYER CULTUREL DE
SCIEZ : ACTION AU SEIN DU COLLEGE**

Exposé

Les objectifs de cette convention annuelle sont de permettre aux animateurs du Foyer culturel de Sciez et du Chablais d'intervenir au sein du collège Théodore Monod et de mettre en place, pendant le temps hors classe :

- des ateliers, et d'en assurer l'encadrement ;
- un espace d'accueil informel, sans inscription, au sein du foyer coopératif ;
- une réflexion concertée avec la vie scolaire et l'équipe de direction du collège.

Montant de la convention : 15 732 €

Acompte 1 - septembre 25 % : 3 933 euros

Acompte 2 - décembre 25 % : 3 933 euros

Acompte 3 - mars 25 % : 3 933 euros

Acompte 4 - juin 15 % : 2 359,80 euros

Solde à réception du bilan à la fin du mois de juin : 1 573,20 euros

Durée de la convention :

Du 1er septembre 2026 au 1er juillet 2027

Décision

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
ACCEPTE les termes de la convention,
VALIDE la subvention pour un montant de 15 732 euros,
AUTORISE la présidente à signer la convention d'objectifs et de moyens formalisant cette subvention.

Ainsi fait et délibéré en séance,
les jours, mois, et an susmentionnés,

Pour extrait conforme
au registre des délibérations

La Présidente,
Fatima BOUVIER

